



JEUNES **CITOYENS** GENEVOIS

DE L'IDÉE AU CHANGEMENT

Tu trouves pas d'appart? Ton job se fait piquer par des frontaliers? Ton assurance-maladie est hors de prix ? C'est pas normal. Et surtout : c'est pas une fatalité.

COMMENT FAIRE CHANGER LES CHOSES A GENÈVE? 3 ÉTAPES. C'EST TOUT.

1

TU POSES TON PROBLÈME

En réunion, en événement, ou juste en nous écrivant. Pas besoin de connaître le système, juste ton vécu.

2

ON CONSTRUIT UNE SOLUTION

Ensemble, on choisit le bon outil politique (motion, pétition, initiative...) et on rédige un texte concret.

3

ON DÉFEND ÇA LÀ OÙ ÇA COMPTE

Nos élus déposent le problème devant l'instance compétente: Conseil municipal, Grand Conseil, commissions. Ils portent le texte et le défendent. Si ça passe : les choses bougent.

NOS ARMES, GENEVOIS.

On veut te faire croire que ta voix ne compte pas. Pour que tu continues à subir en silence. Pendant que les élites profitent du système, toi, tu galères à vivre dans ta propre ville. Mais ce qu'ils redoutent, c'est notre union. Car ensemble, nous sommes assez forts pour changer les règles du jeu. La loi nous a donné des **armes démocratiques**. Et il est temps de nous en servir.

LE PROJET DE LOI

Tu veux qu'un de nos député propose une loi ?

Tu proposes un texte de loi à un député de notre parti, qui peut ensuite le déposer au Grand Conseil de Genève. Le projet est ensuite étudié en commission, débattu au Parlement, puis voté.

« *Projet de loi contre l'augmentation de l'impôts auto* » (MCG, PL 13450, 2024)

L'INITIATIVE POPULAIRE

Tu veux proposer une loi toi-même?

Tu récoltes des signatures (10'000 signatures en 4 mois pour une initiative cantonale.) Si ça passe → vote du peuple.

« *Pas de frontaliers aux postes clés de l'Etat.* » (MCG, 2025)

LA MOTION

Tu veux forcer le gouvernement à agir?

Le parlement vote un texte qui demande au Conseil d'État (gouvernement) de prendre une mesure concrète.

« *Restaurer la salubrité et la tranquillité publiques à Genève.* » (MCG, Motion M 3205, mars 2026)

LA QUESTION URGENTE

Tu veux des réponses du gouvernement sur un sujet précis?

Un élu pose la question au Conseil d'État (Question écrite urgente). Il est obligé de répondre.

« *Combien de porteurs d'un titre universitaire sont tributaires de l'aide sociale ?* » (MCG, QUE 2312, janvier 2026)

LA RÉOLUTION

Tu veux que le parlement prenne position publiquement?

Le Grand Conseil adopte une déclaration officielle. Pas contraignant, mais politique.

« *Pour un soutien inconditionnel à la promotion du sport féminin* » (MCG, R 1034)

LA PÉTITION

Tu veux interpeller les autorités, sans être élu?

N'importe qui peut en déposer une. Pas besoin d'être un élu. Et avec des signatures, ça pèse.

« *Frontaliers : STOP !* » (MCG, en cours de récolte de signature)

